ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANNT
CONSEIL DE LA PROVINCE
DIRECTION GENERAL DES SERVICES
SERVICE FINANCIER, MARCHES ET PATRIMOINES

ⴰⵙⵇⵇⵉⵎ ⵏ ⵜⵙⴳⴰ ⵏ ⵜⵔⵓⴷⴰⵏⵜ

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
مجلس الإقليم
المديرية العامة للمصالح
مصلحة المالية والصفقات والممتلكات

Avis d'achat sur bons de commande n° 10/BP/2026

Le président du conseil de la province de Taroudannt procède à l'achat sur bons de commandedes prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décretn° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

S.F.M.P

Objet de la prestation : ***Étude technique et suivi des travaux de construction d'un terrain de sport de proximité au douar Amndar, commune territoriale de Tigouga, province de Taroudant.***

Consistance de la prestation :

N°	DÉSIGNATION	CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICATIONS	UNITÉ DE MESURE	QUANTITÉ	GARANTIESEXIGÉES
1	*Consistance de la mission* *L'étude technique et le suivi des travaux jusqu'à la réception définitive comprennent notamment:* • *Études techniques des travaux de construction d'un terrain de football, comprenant notamment les études de conception, les calculs et dimensionnements des ouvrages, l'établissement des plans d'exécution du terrain et de ses équipements annexes, les métrés et estimations détaillées, l'élaboration des détails techniques, ainsi que la préparation de l'ensemble des pièces techniques nécessaires à la consultation, à la passation du marché et à la réalisation des travaux, conformément aux normes et règlements en vigueur.* • *La réalisation d'un levé topographique par un topographe agréé et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT).* • *Le contrôle, la vérification et la signature des attachements, situations et décomptes relatifs aux travaux exécutés.* • *La supervision, le contrôle technique et le suivi permanent des différents travaux réalisés sur le chantier afin de garantir leur conformité aux plans approuvés, aux règles de l'art et aux prescriptions contractuelles.* • *L'assistance au maître d'ouvrage dans toutes les démarches techniques et administratives, ainsi que la fourniture de tous les documents, rapports, attestations et pièces exigés par les administrations et organismes concernés.* • *L'établissement des rapports de suivi et des procès-verbaux nécessaires à l'avancement du projet.* • *L'assistance du maître d'ouvrage lors des*	-	*F*	*01*	NB : Le bureau d'étude est tenu de déposer au bureau d'ordre du conseil d la province de Taroudannt dans un délai de 48 heures après avoir reçu la demande de confirmation, les pièces suivantes: * La copie certifiée conforme de l'agrément D14 et D17, N.B: Toute absence ou non-conformité des documents exigés entraînera le rejet de l'offre du concurrent.. -

Lieu d'exécution : **Douar Amndar, commune territoriale de Tigouga, province de Taroudant**

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : vingt (20) jours
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 11 Juin 2026
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le Président
Mohamed ELABASS
09 Juin 2026